

**Le Château de la Sarraz, perdra-t-il lui aussi ses collections ?**

Depuis près de 900 ans, après guerres, épidémies, incendies et révoltes multiples, le Château de La Sarraz est toujours là, magnifique et envoutant. Cette magnificence a été reconnue sur la scène internationale puisque cet édifice s'est vu octroyé le **Label du Patrimoine européen le 9 juillet 2009**. Décerné pour la première fois en Suisse, le Label du Patrimoine européen salue l'internationalisme culturel du site, à travers la Maison des artistes créée en 1922 par la dernière châtelaine des lieux, Hélène de Mandrot. De nombreux artistes de renom, tels le Corbusier, ou Sergueï Eisenstein (auteur du célèbre film « *Cuirassé Potemkine* ») ont été accueillis dans cette maison des artistes.

De nos jours, au travers de l'Association les Amis du Château de La Sarraz – Musée Romand, ce patrimoine essaie tant bien que mal de se maintenir au travers d'expositions, de concerts, de manifestations culturelles diverses. Mais les entrées sont insuffisantes et ne génèrent pas de grandes rentrées financières. Or, il devient urgent d'envisager une série de travaux d'entretien et de modernisation des bâtiments, notamment la détection incendie, la réfection d'un mur d'enceinte et d'un mur écroulé, l'élagage de talus, la restauration des menuiseries extérieures, fenêtres en bois, sans parler de l'entretien et la restauration des collections.

L'Association des Amis du Château ne peut, depuis plusieurs années, dégager les moyens suffisants à l'entretien courant de ce patrimoine. La commune de La Sarraz, sollicitée en 2009, a octroyé un crédit d'urgence de 50'000 francs, elle devra se prononcer prochainement (le 7 octobre) sur un soutien d'un montant équivalent. En effet, les comptes 2009 furent largement déficitaires (80'000 francs en négatif), il en sera de même pour les comptes 2010. Au-delà d'une politique budgétaire d'urgence (appel aux communes, aux dons privés, aux divers sponsors), se pose la question de l'intérêt cantonal à la conservation d'un patrimoine culturel. En effet, le risque est grand, selon l'Association des Amis du Château que la superbe collection de meubles soit dispersée ou mise en vente afin d'assurer les flux financiers minima nécessaires au sauvetage de cet édifice. **Il faut savoir que le legs d'Henry de Mandrot précise que le musée historique de Zurich héritera des collections en cas de faillite de la société**, d'autres musées suisses pouvant profiter de ce que le premier dénigrerait. La fermeture des musées n'est même plus un tabou. La magnifique encyclopédie de Diderot serait ainsi soustraite au public.

Bien entendu, l'Association doit prendre son destin en mains, assurer sa pérennité, mettre en place une offre culturelle alléchante et non confidentielle pour lui permette d'augmenter ses revenus, assurer la conservation du patrimoine, bref de vivre.

Aussi, je me permets néanmoins d'interpeller le Conseil d'Etat en lui posant les questions suivantes :

- 1) Le Conseil d'Etat est-il au courant des difficultés financières de l'Association du Château de La Sarraz qui pourraient entraîner la vente de certains biens mobiliers prestigieux et/ou la fermeture des musées ?
- 2) Le Château de la Sarraz est-il inscrit dans la politique culturelle du canton, plus précisément dans une politique de préservation du patrimoine bâti historique ? Si non pourquoi ?
- 3) Perçoit-il à ce titre des subventions ? Si oui à quelle hauteur ? Si non pourquoi ?
- 4) Afin de mettre en valeur le patrimoine archéologique exceptionnel de la région, et ainsi diversifier l'offre culturelle du Château, serait-il envisageable de créer, avec l'aide du canton, une salle présentant des pièces trouvées sur le site celtique du Mormont ?
- 5) Existe-t-il un « réseau institutionnel » des châteaux sis en territoire vaudois ? la création d'une association regroupant ce type de patrimoine historique ne serait-elle pas à même de répondre aux difficultés financières des châteaux vaudois en « mutualisant » déficits et ressources ?

Je remercie très respectueusement le Conseil d'Etat pour sa prochaine réponse (souhaite développer)

Bottens, 4 octobre 2010

Béatrice Métraux

Laurent Chappuis

L. Chappuis.

